

L'utilisation :

Outre son adaptation aux zones humides, le cheval Poitevin possède une particularité qui a donné son nom à cette race : le croisement de la jument de race Mulassier du Poitou avec un Baudet du Poitou donne un animal hybride remarquable : la mule poitevine. La mule et le mulet du Poitou sont des animaux de grande taille, très robustes et fortement charpentés (500 à 700 Kg). La mule est connue depuis l'antiquité comme un animal de bât ou d'attelage incomparable. A poids égal, la mule poitevine est le plus puissant animal d'attelage. C'est aussi le plus sûr.



Fiche réalisée par :



UPRA
Association des races mulassières du Poitou
BP 237
210, avenue de la Venise Verte
79007 NIORT Cedex
Tél : 05 49 35 22 68 - Fax : 05 49 09 72 39

CREGENE
Parc Interrégional du Marais Poitevin
2, rue de l'Eglise
79510 COULON
Tél : 05 49 35 15 20 - Fax : 05 49 35 04 41

Les Haras Nationaux
BP 3
19231 Arnac Pompadour Cedex
Tél : 05 55 73 83 83 - Fax : 05 55 73 94 83
e-mail : informations@haras-nationaux.fr
Web : <http://www.haras-nationaux.fr>



Novembre 2001

Photos : D. MAR Collection du Parc Interrégional du Marais Poitevin



P
O
I
T
E
V
I
N

M
U
L
A
S
S
I
E
R



Origine :

Le cheval mulassier Poitevin est « fils du vent marin, de la terre et des eaux ». Cette race est l'aboutissement de plusieurs siècles d'une rude sélection à partir de la population de chevaux élevés à l'état libre dans les marais de l'Ouest-atlantique et de chevaux Brabançons qui accompagnaient les ingénieurs hollandais venus mettre en valeur le marais poitevin en 1599 à la demande du roi Henri IV. Les juments autochtones croisées avec ces chevaux venus du nord avaient ainsi fait souche et donné naissance à la race mulassière dite « poitevine ». Le cheval Poitevin porte dans ses fibres l'influence du terroir de son berceau d'origine où la terre est une argile marine lourde, riche en sels minéraux, dure en été et gorgée d'eau l'hiver.

Morphologie :

Le Poitevin, dont la robe est de couleurs variées : gris, noir, isabelle,... se reconnaît au standard suivant : la taille est de 1,65 m à 1,70 m pour les mâles, 1,55 à 1,65 m pour les juments ; la tête est forte, plutôt longue, le profil droit, les ganaches écartées, les oreilles grosses et longues; l'encolure est longue, chargée de crins abondants et longs, le garrot bien sorti; la poitrine est large et profonde, le dos souvent long, large, bien attaché sur le rein large; les hanches écartées, la croupe large et parfois avalée, les côtes longues; l'épaule est longue et oblique, les membres puissants, les articulations larges, les sabots larges. Poils et crins sont gros et abondants, parfois frisés ou en pinceau aux genoux et aux jarrets. C'est donc un cheval aux formes plus allongées qu'épaisses.

Zone d'élevage :

La zone d'élevage s'étend à l'ensemble de la Vendée (Fontenay le Comte, Luçon), aux Deux Sèvres (Melle) et à la Vienne (Civray), au nord de la Charente-Maritime (St Jean d'Angely - Marans) et au nord-ouest de la Charente (Ruffec), c'est-à-dire aux circonscriptions des Haras de Saintes et de la Roche-sur-Yon.

Carte des poulinières*
par région en 2001
selon leur lieu de stationnement



*poulinière = jument saillie une année donnée

Données Haras Nationaux au 11/10/2001

Les effectifs :

Conjointement à ceux du Baudet du Poitou, en raison de leur destin étroitement lié par la production mulassière, les effectifs de cet athlétique cheval de trait sont tombés très bas au début des années 90. Toutefois, la conviction des éleveurs et leur détermination relayées par une demande de chevaux pour l'attelage de loisir favorise la remontée des effectifs. Depuis 1998, ils suivent un plan d'accouplement mis au point par Benoît Biteau (CREGENE) afin de limiter l'apparition de la consanguinité.

Afin de favoriser une rapide remontée de ces effectifs, les éleveurs privilégient la reproduction en race pure et ont quasiment abandonné la production de mules en dépit d'une forte demande. Il s'agit d'une question de priorité. La production de mules pourra redémarrer lorsque la jumenterie sera suffisante.

L'élevage en France en 2000 (et 2001**):

84 naissances enregistrées en 2000 (*77** en 2001*) soit 1% du total des naissances de chevaux de trait

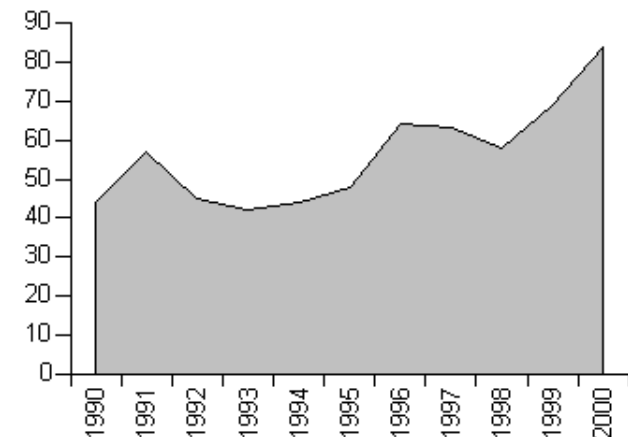
233 juments Poitevin saillies en 2000 (*195** en 2001*).

205 juments saillies pour produire du Poitevin en 2000 (*172** en 2001*).

33 étalons Poitevin en activité en 2000 (*29** en 2001*).

109 éleveurs* en 2000 (*85** en 2001*).

Evolution des naissances



*Eleveur = personne ayant au moins une jument mise à la reproduction pour produire dans la race.

** Chiffres provisoires arrêtés au 02/11/2001